

Dossier Unique d'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires Année scolaire 2017-2018

**Ce dossier doit être remis complété au service Espace famille
(Aucune photocopie de pièces justificatives ne sera faite par les agents en mairie)**

AU PLUS TARD LE 3 JUIN 2017

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Si un changement intervenait après la remise du dossier,
les parents doivent en aviser le service Espace Famille
dans les meilleurs délais

Partie réservée à l'administration :

Reçu le : Traité le :
Suivi par :

INFORMATIONS SUR LES PARENTS

Mariés Concubins Pacsé(s) Veuf (ve)
 Célibataire Divorcé(s) Séparé(s) en cas de garde alternée, précisez le calendrier de garde

PARENT 1

Nom

Prénom

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

CP, Commune :

Tel. Domicile :

Tel. Portable :

Tel. travail :

Email :

Profession :

PARENT 2

Nom de jeune fille

Nom d'épouse

Prénom

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

CP, Commune :

Tel. Domicile :

Tel. Portable :

Tel. travail :

Email :

Profession :

Nombre d'enfants à charge

N° d'allocataire à la Caisse
d'Allocations Familiales (CAF)

Les parents (ou représentants légaux) :

- Déclarent exacts les renseignements portés sur ce dossier
- Reconnassent avoir pris connaissance des deux règlements intérieurs (restauration scolaire et hors restauration scolaire) et déclarent en accepter les conditions.

Date :/...../.....

Date :/...../.....

Signature du père

Signature de la mère

✍

✍

1^{er} enfant à inscrire

❶ INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom Prénom Sexe : Garçon Fille

Né (e) le à

Mon enfant va faire sa rentrée scolaire dans l'école (nom de l'école) :

- En maternelle : Petite section Moyenne section Grande section
 - En élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

SANTÉ :

Maladies : Non Oui (préciser)

Allergies : Non Oui (préciser)

Handicap : Non Oui (préciser).....

PAI (projet d'accueil individualisé) : Non Oui

Si handicap : Prendre contact avec le référent

handicap du service enfance/jeunesse au **01.40.85.58.63**

Si PAI : Prendre contact avec les infirmières scolaires

❷ **MES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES** (cocher les activités choisies) **Attention : toute réservation d'activité entraînera la facturation de la prestation réservée.** Tout changement ou interruption en cours d'année doit être signalé au service Espace Famille **au minimum 48h avant le début de l'activité pour la restauration scolaire et le périscolaire et 1 semaine jour à jour avant le début de l'activité pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.**

ACTIVITE	PRECISIONS	PIECES A FOURNIR
<input type="checkbox"/> RESTAURATION SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/>lundi <input type="checkbox"/>mardi <input type="checkbox"/>jeudi <input type="checkbox"/>vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ACTIVITES EDUCATIVES (15h45/17h30) <i>Avec 3 soirs d'Aide aux devoirs et 1 soir d'atelier éducatif en fonction des niveaux scolaires</i>	<p>ATELIER EDUCATIF : 1 jour par semaine Confirmation obligatoire du thème auprès de l'espace famille après réception des documents d'information distribués dans les écoles (voir calendrier des périodes d'inscriptions) Pour rappel : lundi pour les CM1/CM2, mardi pour les CP, jeudi pour les CE2 et vendredi pour les CE1</p> <p>AIDE AUX DEVOIRS : maximum 3 jours par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/>lundi pour les CP/CE1/CE2 <input type="checkbox"/>mardi pour les CE1/CE2/CM1/CM2 <input type="checkbox"/>jeudi pour les CP/CE1/CM1/CM2 <input type="checkbox"/>vendredi pour les CP/CE2/CM1/CM2 ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ATELIERS DECOUVERTE (15h45/16h30)	Dates et thèmes des ateliers pour les maternelles communiqués sur les écoles au fur et à mesure de l'année.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ACCUEILS PERISCOLAIRES Maternels et Elémentaires	<p>ACCUEIL DU MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> <p>ACCUEIL DU SOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif d'emploi des parents ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire ▪ Fiche sanitaire <u>avec vaccins à jour + 1</u> photo d'identité récente
<input type="checkbox"/> ACCUEILS DE LOISIRS Le mercredi : à partir de 11h30, déjeuner et goûter compris	<p><input type="checkbox"/> Mercredi ou <input type="checkbox"/> Mercredi + EMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> <input type="checkbox"/> (tous les mercredis) ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> <p>Inscription avant le mardi 16h au plus tard sous réserve de places disponibles. Attention : pour les vacances scolaires : se référer aux dates d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif d'emploi des parents ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire ▪ Fiche sanitaire <u>avec vaccins à jour + 1</u> photo d'identité récente
<input type="checkbox"/> RAMASSAGE SCOLAIRE	Réservé aux familles habitant le quartier de la Redoute (258 au 272 bd Charles de Gaulle)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'inscription Ramassage scolaire ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois
<input type="checkbox"/> ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Au trimestre <input type="checkbox"/> A l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'inscription EMS ▪ 1 photo d'identité récente ▪ Certificat médical autorisant la pratique du sport ou licence sportive

* A l'inscription : certains jours dans la semaine ou certains cycles d'ateliers. **Préciser obligatoirement et directement les jours à l'Espace famille**

** Occasionnellement : 2 à 3 fois par mois maxi soit 30 j maxi par an au tarif spécifique en vigueur et **6 fois par an maxi pour l'accueil de loisirs du mercredi**

2^{ème} enfant à inscrire

❶ INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom Prénom Sexe : Garçon Fille

Né (e) le à

Mon enfant va faire sa rentrée scolaire dans l'école (nom de l'école) :

- En maternelle : Petite section Moyenne section Grande section
 - En élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

SANTÉ :

Maladies : Non Oui (préciser)

Si handicap : Prendre contact avec le référent

Allergies : Non Oui (préciser)

handicap du service enfance/jeunesse au **01.40.85.58.63**

Handicap : Non Oui (préciser).....

PAI (projet d'accueil individualisé) : Non Oui

Si PAI : Prendre contact avec les infirmières scolaires

❷ **MES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES** (cocher les activités choisies) **Attention : toute réservation d'activité entraînera la facturation de la prestation réservée.** Tout changement ou interruption en cours d'année doit être signalé au service Espace Famille **au minimum 48h avant le début de l'activité pour la restauration scolaire et le périscolaire et 1 semaine jour à jour avant le début de l'activité pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.**

ACTIVITE	PRECISIONS	PIECES A FOURNIR
<input type="checkbox"/> RESTAURATION SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/>lundi <input type="checkbox"/>mardi <input type="checkbox"/>jeudi <input type="checkbox"/>vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ACTIVITES EDUCATIVES (15h45/17h30) <i>Avec 3 soirs d'Aide aux devoirs et 1 soir d'atelier éducatif en fonction des niveaux scolaires</i>	<p>ATELIER EDUCATIF : 1 jour par semaine Confirmation obligatoire du thème auprès de l'espace famille après réception des documents d'information distribués dans les écoles (voir calendrier des périodes d'inscriptions) Pour rappel : lundi pour les CM1/CM2, mardi pour les CP, jeudi pour les CE2 et vendredi pour les CE1</p> <p>AIDE AUX DEVOIRS : maximum 3 jours par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/>lundi pour les CP/CE1/CE2 <input type="checkbox"/>mardi pour les CE1/CE2/CM1/CM2 <input type="checkbox"/>jeudi pour les CP/CE1/CM1/CM2 <input type="checkbox"/>vendredi pour les CP/CE2/CM1/CM2 ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ATELIERS DECOUVERTE (15h45/16h30)	Dates et thèmes des ateliers pour les maternelles communiqués sur les écoles au fur et à mesure de l'année.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ACCUEILS PERISCOLAIRES Maternels et Élémentaires	<p>ACCUEIL DU MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/>lundi <input type="checkbox"/>mardi <input type="checkbox"/>mercredi <input type="checkbox"/>jeudi <input type="checkbox"/>vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> <p>ACCUEIL DU SOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/>lundi <input type="checkbox"/>mardi <input type="checkbox"/>jeudi <input type="checkbox"/>vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif d'emploi des parents ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire ▪ Fiche sanitaire <u>avec vaccins à jour + 1</u> photo d'identité récente
<input type="checkbox"/> ACCUEILS DE LOISIRS Le mercredi : à partir de 11h30, déjeuner et goûter compris	<p><input type="checkbox"/> Mercredi ou <input type="checkbox"/> Mercredi + EMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ <u>En continu sur l'année</u> <input type="checkbox"/> (tous les mercredis) ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> <p>Inscription avant le mardi 16h au plus tard sous réserve de places disponibles. Attention : pour les vacances scolaires : se référer aux dates d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justificatif d'emploi des parents ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire ▪ Fiche sanitaire <u>avec vaccins à jour + 1</u> photo d'identité récente
<input type="checkbox"/> RAMASSAGE SCOLAIRE	Réservé aux familles habitant le quartier de la Redoute (258 au 272 bd Charles de Gaulle)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'inscription Ramassage scolaire ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois
<input type="checkbox"/> ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Au trimestre <input type="checkbox"/> A l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'inscription EMS ▪ 1 photo d'identité récente ▪ Certificat médical autorisant la pratique du sport ou licence sportive

* A l'inscription : certains jours dans la semaine ou certains cycles d'ateliers. **Préciser obligatoirement et directement les jours à l'Espace famille**

** Occasionnellement : 2 à 3 fois par mois maxi soit 30 j maxi par an au tarif spécifique en vigueur et **6 fois par an maxi pour l'accueil de loisirs du mercredi**

3^{ème} enfant à inscrire

❶ INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom Prénom Sexe : Garçon Fille

Né (e) le à

Mon enfant va faire sa rentrée scolaire dans l'école (nom de l'école) :

- En maternelle : Petite section Moyenne section Grande section
 - En élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

SANTÉ :

Maladies : Non Oui (préciser)

Allergies : Non Oui (préciser)

Handicap : Non Oui (préciser).....

PAI (projet d'accueil individualisé) : Non Oui

Si handicap : Prendre contact avec le référent

handicap du service enfance/jeunesse au **01.40.85.58.63**

Si PAI : Prendre contact avec les infirmières scolaires

❷ **MES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES** (cocher les activités choisies) **Attention : toute réservation d'activité entraînera la facturation de la prestation réservée.** Tout changement ou interruption en cours d'année doit être signalé au service Espace Famille **au minimum 48h avant le début de l'activité pour la restauration scolaire et le périscolaire et 1 semaine jour à jour avant le début de l'activité pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.**

ACTIVITE	PRECISIONS	PIECES A FOURNIR
<input type="checkbox"/> RESTAURATION SCOLAIRE	♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/>	▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ACTIVITES EDUCATIVES (15h45/17h30) <i>Avec 3 soirs d'Aide aux devoirs et 1 soir d'atelier éducatif en fonction des niveaux scolaires</i>	ATELIER EDUCATIF : 1 jour par semaine Confirmation obligatoire du thème auprès de l'espace famille après réception des documents d'information distribués dans les écoles (voir calendrier des périodes d'inscriptions) Pour rappel : lundi pour les CM1/CM2, mardi pour les CP, jeudi pour les CE2 et vendredi pour les CE1 AIDE AUX DEVOIRS : maximum 3 jours par semaine ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/> lundi pour les CP/CE1/CE2 <input type="checkbox"/> mardi pour les CE1/CE2/CM1/CM2 <input type="checkbox"/> jeudi pour les CP/CE1/CM1/CM2 <input type="checkbox"/> vendredi pour les CP/CE2/CM1/CM2 ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/>	▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ATELIERS DECOUVERTE (15h45/16h30)	Dates et thèmes des ateliers pour les maternelles communiqués sur les écoles au fur et à mesure de l'année.	▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire
<input type="checkbox"/> ACCUEILS PERISCOLAIRES Maternels et Elémentaires	ACCUEIL DU MATIN ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> ACCUEIL DU SOIR ♦ <u>En continu sur l'année</u> (cocher les jours fixes) <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/>	▪ Justificatif d'emploi des parents ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire ▪ Fiche sanitaire <u>avec vaccins à jour + 1 photo d'identité récente</u>
<input type="checkbox"/> ACCUEILS DE LOISIRS Le mercredi : à partir de 11h30, déjeuner et goûter compris	<input type="checkbox"/> Mercredi ou <input type="checkbox"/> Mercredi + EMS ♦ <u>En continu sur l'année</u> <input type="checkbox"/> (tous les mercredis) ♦ <u>A l'inscription*</u> <input type="checkbox"/> ♦ <u>Occasionnellement**</u> <input type="checkbox"/> Inscription avant le mardi 16h au plus tard sous réserve de places disponibles. Attention : pour les vacances scolaires : se référer aux dates d'inscription	▪ Justificatif d'emploi des parents ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois ▪ Attestation de carte vitale ▪ Attestation d'assurance extrascolaire ▪ Fiche sanitaire <u>avec vaccins à jour + 1 photo d'identité récente</u>
<input type="checkbox"/> RAMASSAGE SCOLAIRE	Réservé aux familles habitant le quartier de la Redoute (258 au 272 bd Charles de Gaulle)	▪ Fiche d'inscription Ramassage scolaire ▪ Justificatif de domicile moins de 3 mois
<input type="checkbox"/> ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)	<input type="checkbox"/> Au trimestre <input type="checkbox"/> A l'année	▪ Fiche d'inscription EMS ▪ 1 photo d'identité récente ▪ Certificat médical autorisant la pratique du sport ou licence sportive

* A l'inscription : certains jours dans la semaine ou certains cycles d'ateliers. **Préciser obligatoirement et directement les jours à l'Espace famille**

** Occasionnellement : 2 à 3 fois par mois maxi soit 30 j maxi par an au tarif spécifique en vigueur et **6 fois par an maxi pour l'accueil de loisirs du mercredi**